

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W19-544375

42294



Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 11679

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

EDDISSI YOUSSEF

Date de naissance :

2010/10/26

Adresse :

Rue 142 N° 157 Ain chaa - casablanca

Tél. : 066025037X

Total des frais engagés : 378,8 Dhs

Cadre réservé au Médecin



Cachet du médecin :

01/08/2020

Date de consultation :

YAKKAWI SALIMA

Nom et prénom du malade :

Lui-même

Conjoint

Age:

Lien de parenté :

Enfant

Nature de la maladie :

OYSAZ + myose

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration de maladie et de faire savoir à l'assureur que j'ai pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles. Docteur Mohamed AATIK

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) : 24/08/2020



01/08/2020

Docteur Mohamed AATIK

Médecin du Sport
Naturopathe
Expert assurément

Tel: 0522 21 85 11 / 0612 06 84 78

ACCUEIL 01/08/2020

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
<u>09</u>	<u>c</u>	<u>a</u>	<u>1500</u>	<p>INR</p> <p>Docteur Mohamed AATIK</p> <p>Médecin du Sport</p> <p>Naturopathe</p> <p>Expert assurément</p> <p>Tel: 0522 11 05 11 / 0612 06 84 78</p> <p>33100013</p>
<u>2022</u>				

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE BOUILLARD ZAHRA SLAOUI HAMDA ZAHRA 54, Boulevard El Qods Tél.: 05 22 52 39 39 Zahra	05/05/2020	228.80

ANALYSES - RADIGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES																
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.																
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.																
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>												
COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>																
MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>																
DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>																
FIN D'EXECUTION <input type="text"/>																
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE															
	<table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td>H</td> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>B</td> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> <tr> <td>G</td> <td colspan="2"></td> </tr> </table>			H	25533412	21433552	D	00000000	00000000	B	35533411	11433553	G			
	H	25533412	21433552													
	D	00000000	00000000													
	B	35533411	11433553													
	G															
	(Création, remont, adjonction)															
	Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession															
COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>																
MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>																
DATE DU DEVIS <input type="text"/>																
DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>																

بسم الله الرحمن الرحيم

الشافي هو الله

Docteur Mohamed AATIK
Docteur en Médecine



الدكتور محمد عتيق
دكتور في الطب

Le 01/09/2020

PHARMACIE BOULEVARD EL OODS
ZAHRA
SLAOUI
Boulevard El Oods
54th Casablanca
Tel: 05 22 152 39 39

- الطب العام
- حائز على شهادة الطب الرياضي الحمية - التغذية الرياضية
- الطب الفيزيائي - الترويض الطبي
- الطب الطبيعي
- حائز على شهادة الخبرة الطبية والتعويض القانوني للضرر الجسدي
- خبير قضائي محلف لدى المحاكم

- Médecine Générale
- Diplômé en Médecine de Sport Nutrition Diététique Sportive
- Kinésithérapie Rééducation
- Médecine Naturelle
- Diplômé en Expertise Médicale et Réparation Juridique du dommage Corporel
- Expert Judiciaire Assermenté auprès des Tribunaux

55,30	Flucon	55,30
43,50	Forlax	43,50
24,80	S.Mebayel	24,80
37,60	Diproselt	37,60
228,80	Topical	228,80

Doctor Mohamed AATIK
Médecin du Sport
Naturopathe
Expert assurément
Tél: 0522 21 85 11 / 0512 05 84 78

حي مولاي عبدالله، شارع الخليل، الزنقة 132، رقم 6 - عين الشق
05 22 50 84 03 - 05 22 21 85 11 - 20480
الدارالبيضاء - الهاتف : 05 22 21 85 11 - الفاكس :

Hay My Abdellah, Bd. Al Khalil, Rue 132 N° 6 - Ain Chock
20480 - Casablanca - Tél. : 05 22 21 85 11 - Fax : 05 22 50 84 03